



planète humanité

DÉCEMBRE 2016

PCF
commission Écologie

Hervé Bramy
Alain Pagano

ecologie.pcf.fr

INVESTIR LES DÉFIS ÉCOLOGIQUES DU XXI^e SIÈCLE

Les communistes ont décidé, à 53,50 %, d'appeler à voter Jean-Luc Mélenchon pour l'élection présidentielle, en conservant leur autonomie. La résolution stratégique a recueilli 94 % des suffrages. Dans ces deux votes, nous affirmons l'ambition de construire le rassemblement le plus large possible afin d'empêcher le retour de la droite avec un FN en embuscade, de poursuivre nos efforts pour une candidature commune, de créer une dynamique pour un nouveau pacte de majorité à gauche alternatif à l'austérité pour les législatives et les sénatoriales.

Au cœur de notre campagne autonome, nous ferons vivre les propositions contenues dans le pacte d'engagements communs pour sortir la France de la crise. Pour l'essentiel, j'en suis convaincu, ces propositions trouveront des terrains de convergence favorables pour une dynamique à gauche de progrès social, démocratique et écologique.

D'ailleurs, les résultats de la consultation plaident en ce sens puisque les enjeux environnementaux ont été placés en seconde priorité par les 65 000 participants. C'est un fait que l'on peut qualifier de très encourageant pour toutes celles et ceux qui, comme nous, aspirent à des rapports homme/nature débarrassés du règne libéral dévastateur du tout profit.

Les campagnes électorales doivent donc être l'occasion pour les communistes de réaffirmer avec enthousiasme leurs partis-pris écologiques et sociaux émancipateurs.

Nos initiatives, petites ou grandes, suscitent de l'intérêt parmi des acteurs renommés et des publics les plus divers. Ainsi, le mois pour la biodiversité, comme l'an passé sur le climat, a-t-il permis d'élargir le champ de nos réflexions à des enjeux qui sont au cœur de la vie de nos concitoyens. Ils auront des suites politiques pour le PCF.

Tout appelle donc à investir franchement les défis écologiques du XXI^e siècle.

Hervé Bramy
responsable national au PCF
en charge de l'Écologie



MAUVAISE nouvelle **BONNE**

dans le Sud de l'Australie on a découvert une barrière de corail aussi grande que la célèbre grande barrière à protéger aussi

L'organisation météorologique mondiale nous informe qu'en 2015, le taux de dioxyde de carbone a atteint un record ! de 400 parties par millions et les COP 21 et 22 sur le climat ?

dans ce numéro

- 2• Un mois pour la biodiversité, place du Colonel-Fabien, Jean Barra, membre de la coordination de la commission *Écologie*
- 3 questions à Alain Baron, président du Syndicat des Apiculteurs de l'Yonne
- 3• Point de vue, Jean Louis Durand, chargé de recherche en Bioclimatologie, INRA
COP 22 : l'urgence de l'intervention des peuples, Hervé Bramy
- 4• actualités : événements - informations - à lire et à diffuser - livres et publications

contact :
[jyoudom@pcf.fr](mailto: jyoudom@pcf.fr)
01 40 40 11 59

Jean Barra

 membre
de la coordination
de la commission
Écologie

PLACE DU COLONEL-FABIEN un mois pour la biodiversité

L'exposition, dans le hall d'entrée, a été très appréciée par les nombreux visiteurs. En parallèle, les documentaires vidéo permettaient une première approche de ce qu'est la biodiversité, son évolution, les difficultés auxquelles elle est confrontée, comment ces difficultés affectent l'avenir comme le présent de l'humanité, et la nécessité de travailler à sa préservation. Toutes questions qui étaient au centre des débats qui rythmaient ce mois de la biodiversité.

Trois débats de haute tenue, au cours desquels les intervenants n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire partager leur vision de la biodiversité. La qualité des débats était aussi la reconnaissance du rôle que jouent les communistes, leurs organisations et leurs élus dans ce domaine. On pourrait écrire les absents ont eu tort... et des absents il y en a eu, autant le reconnaître ! La taille des auditoriums n'était pas au niveau ni du problème posé, ni des attentes des organisateurs...

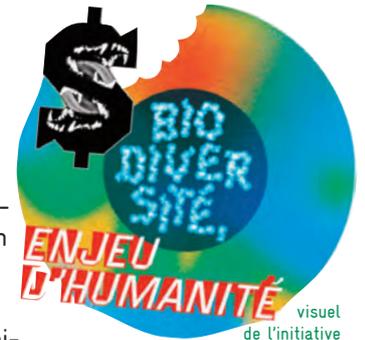
Le premier débat a permis de poser l'enjeu de la survie des abeilles avec en toile de fond, la confrontation entre apiculteurs et agriculteurs, malgré les efforts faits par les uns et les autres ! les difficultés liées aux méthodologies actuelles de la compensation ont été largement abordées. On a regretté l'absence des fournisseurs de produits chimiques comme celle des

représentants de l'État. Une façon de relever son désengagement, alors qu'il devrait être en première ligne...

Le second débat avait une vocation plus politique, voire philosophique, sur fond d'examen des problèmes de recherche et de technologie dans la biodiversité*. À cette occasion, Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, a réaffirmé que le PCF entendait être un acteur actif sur les questions de l'écologie en général et de la biodiversité en particulier. Car ces questions sont centrales quant à l'évolution de l'humanité, de notre société. Ce sont des questions éminemment politiques, et avec des répercussions économiques sérieuses.

Le troisième débat a eu le principal avantage de montrer les obstacles auxquels on se heurte pour faire entrer dans la loi les solutions aux problèmes de la biodiversité. Dire qu'elles ont peine à être inscrites positivement dans le texte législatif est un doux euphémisme : les débatteurs étaient unanimes là-dessus, et dans la salle certains ont souligné le manque de moyens matériels et humains pour la mise en œuvre de l'Agence de la Biodiversité.

* Lire à ce propos dans *L'Humanité* du lundi 7 novembre le condensé des différentes interventions.


 visuel
de l'initiative
réalisé par
Sébastien Marchal

trois questions à

Alain Baron

 président du
Syndicat
des Apiculteurs
de l'Yonne

Pourquoi faut-il préserver tous les pollinisateurs et en particulier les abeilles ?

Les animaux pollinisateurs ou le vent assurent la pollinisation des plantes. Sans pollinisateurs, certaines plantes ne peuvent pas fructifier, d'autres fournissent beaucoup moins de fruits ou de graines, les fleurs ayant avorté. Il faut sauver tous les pollinisateurs, pour maintenir la biodiversité végétale, certains insectes étant spécifiques à une plante.

Lors du débat Sauvons les abeilles, dans le cadre du mois pour la biodiversité, il a été évoqué le problème des pesticides. Quelles solutions avancez-vous ?

Voyons les raisons de notre rejet des pesticides, en particulier les insecticides néonicotinoïdiens. Ils sont transportés par la sève des plantes et ont une durée de vie importante. C'est là leur intérêt pour lutter contre les insectes, les maladies. Pour les abeilles, c'est dramatique. Le pollen est intoxiqué par ces molécules. Les abeilles le stockent pour nourrir leurs larves. Les larves meurent ou sont fragilisées, sensibles aux maladies... La ruche se dépeuple et parfois, la colonie meurt. 25 à 30% de mortalité... quel éleveur accepterait cela ? Alors

quelles solutions ? Il est normal qu'un producteur souhaite protéger ses cultures des prédateurs, des maladies. Mais pas à n'importe quel prix ! Par la rotation des cultures, par l'utilisation de produits moins agressifs, par la sélection de variétés résistantes, il est possible de mieux faire... Donner davantage de moyens à l'INRA, améliorer la formation des agriculteurs et la libérer de l'agro-chimie sont des pistes de solutions.

Votre association est affiliée à l'Union nationale des apiculteurs de France. Quels sont ses combats actuels ?

Le premier combat est d'obtenir la protection des abeilles par l'interdiction de certains produits, par une amélioration des méthodes d'utilisation. Nous réclamons que les pouvoirs publics luttent contre l'invasion du frelon asiatique. Ensuite, l'UNAF agit dans diverses directions pour que la place de l'abeille soit mieux reconnue : *Abeille sentinelle de l'environnement*, *Label Apicité* sont des actions envers les collectivités pour qu'elles s'impliquent dans la défense des pollinisateurs. De même, l'UNAF a créé un label de qualité des produits manufacturés : *Beefriendly*. Le processus de production devant respecter et protéger les abeilles.

Jean-Louis Durand



chargé de recherche à l'INRA

POINT DE VUE

après le vote de la loi sur la biodiversité, faut-il ou non il revendiquer l'interdiction des brevets sur le vivant ?

Jamais le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde n'a été si faible. Mais pour éradiquer totalement ce fléau, une collaboration internationale sans précédent est nécessaire dans le domaine de la génétique végétale. Pour ce, libérer l'accès aux ressources génétiques pour les agriculteurs, dans la recherche de nouvelles variétés mieux adaptées à leurs besoins, aux stress climatique et à l'agroécologie est un objectif politique crucial.

Or, le désengagement de l'État affaiblit l'évaluation et la protection juridique des semences. Le système actuel a permis à la France de fortifier sa souveraineté alimentaire et d'assurer l'accès de tous les agriculteurs à des graines de bonne qualité. Mais ce système est gravement menacé par les appétits de quelques très grosses entreprises de semences mondiales, américaines, suisses ou allemandes. Pour s'accaparer le monopole sur les semences, elles font jouer le brevet sur le vivant. Dès qu'un gène breveté se trouve dans une graine, alors la société détentrice du brevet peut faire payer tout utilisateur, qu'il soit organisme de recherche, entreprise de semence, ou agriculteur.

Ce monopole sur le progrès génétique stérilise la recherche internationale et privatise l'accès aux ressources génétiques. Pire encore, ces sociétés, sans aucune innovation de leur part, entendent aujourd'hui breveter des gènes naturellement présents dans les plantes, et ainsi faire payer des

droits sur le vivant qu'elles auraient ainsi confisqué à l'humanité. Voulant résister à cette spoliation générale, les peuples auxquels on voulait ainsi faire payer le droit d'user les ressources qu'ils conservaient depuis la nuit des temps, ont tout juste obtenu le principe de récupérer une part des revenus liés à l'exercice de ce droit de propriété.

Mais outre que l'exercice de ce droit n'a encore donné lieu à aucune rétribution sérieuse, ce type d'accord ne fait que solidifier un droit sur la nature fondamentalement inique et piétine la notion de bien commun. Ainsi le protocole de Nagoya, suite logique des accords de Rio en 1992 sur la biodiversité, reconnaît certes le droit des peuples sur leurs ressources génétiques, mais en passant par le droit de breveter le vivant.

Au contraire, les communistes revendiquent depuis toujours l'interdiction totale des brevets sur le vivant. Ceci a été plus ou moins acquis pour le génome humain y compris par la Cour suprême des USA. Mais, ne serait-ce que parce que beaucoup de gènes humains sont partagés avec de nombreuses autres espèces animales ou végétales, il est essentiel de l'étendre à tous les êtres vivants. La récente loi sur la biodiversité, si elle présente des avancées notables en la matière n'a pas été au bout de ce que la France peut mettre en avant pour un progrès partagé en effet par tous, garantissant sa souveraineté alimentaire et sa contribution à la sécurité alimentaire mondiale.

Jean-Louis Durand est co-auteur d'un rapport sur la propriété intellectuelle dans le domaine du végétal à l'INRA
<http://prod.inra.inra.fr/ft?id=63FF87DE-FD27-477B-A26A-8F0E1143DA53>

Hervé Bramy



responsable national au PCF en charge de l'Écologie

COP22

l'urgence de l'intervention des peuples

La ministre française de l'Environnement a tenté de nous rassurer lors de son discours en conclusion des travaux de la COP22. Mais elle n'est pas parvenue à nous convaincre.

En effet, le défi du réchauffement climatique reste d'une brûlante actualité. 2016 devrait battre un nouveau record de température alors que l'objectif est de limiter le réchauffement à 2°C voire 1,5°C. Nous assistons au retour des climato-sceptiques, aux USA (Trump) et en France, sous la pression des lobbies du pétrole, du gaz et du charbon, alors que la communauté scientifique multiplie ses alertes sur les conséquences perceptibles des dérèglements climatiques. Les pays riches et industrialisés traînent les pieds à traduire en actes leur promesse de verser 100 milliards de dollars au Fond vert dédié aux pays en développement. Enfin, les chefs d'État se défaussent sur le marché qu'ils présentent comme la solution. Ainsi les multinationales, à Marrakech, ont lancé un vibrant appel pour qu'on leur laisse le terrain libre afin de pouvoir réaliser leurs juteux profits dans le cadre de la croissance verte libérale.

En vérité, le bilan de la COP 22 qui vient de se conclure est très maigre. C'est la conséquence du caractère non contraignant de l'Accord de Paris.

Plus que jamais l'intervention des peuples et de la société civile est nécessaire pour l'émergence d'un nouveau mode développement, de production et de consommation.

Le PCF avance des propositions : un plan de relance de filières industrielles stratégiques préservant l'environnement en lien avec le développement services publics ; le transfert du transport des marchandises vers le fret ferré ; la rénovation thermique de 500 000 logements par an ; relocaliser et produire localement ; augmenter la part des énergies renouvelables dans notre mix énergétique (Enr, nucléaire sécurisé) 100% public ; développer les transports en commun et renforcer la tarification sociale jusqu'à la gratuité en milieu urbain...

Les communistes sont disponibles pour avancer avec d'autres dans la voie d'un autre monde qui préserve l'humanité et la planète.

HISTOIRE DE DIRE...

« *Nous avons dit que l'intervention inconsidérée de l'homme mettait en cause l'équilibre thermique de la biosphère ; que son réchauffement pouvait avoir des conséquences catastrophiques... Mais l'équilibre thermique n'est pas seul en cause, l'équilibre biologique est lui aussi menacé* »

Vincent Labeyrie - professeur d'écologie, membre du PCF - *l'Humanité* du 6 novembre 1970

ÉVÉNEMENTS

- WWF a édité un rapport citant les entreprises françaises les plus nuisibles pour la biodiversité. « Elles figurent parmi les premiers acheteurs d'huile de palme, de soja, de coton, de bois tropicaux... ». Cette ONG a identifié qu'au niveau mondial de 300 à 500 entreprises contrôlaient environ 70% des matières premières sensibles.
- La fusion de Monsanto (leader des semences OGM) et Bayer (géant des pesticides) s'opère à coup de milliards d'euros. Cette fusion capitaliste fait peser un gros danger sur l'agriculture et la biodiversité. Notre député européen P. Le Hyaric demande, avec d'autres, au commissaire européen de la concurrence d'interdire cette transaction.
- Les membres de la commission pour la conservation de la faune et de la flore marine de l'Antarctique se sont mis d'accord après des années de négociations. Il s'agit de créer une zone protégée en mer de Ross sur une surface immense de 1,5 millions de kilomètres carrés. C'est la première fois que des nations acceptent de protéger une grande portion d'océan au-delà des juridictions nationales.
- L'expédition Tara Océans (France) sur la biodiversité planctonique (micro-organismes dans l'eau) a permis de décrypter 40 millions de gènes contre 11 000 connus ! Ça ouvre un « monde » à une richesse insoupçonnée jusqu'à lors

INFORMATIONS

- J. P. Perves « Programmation pluriannuelle de l'énergie » in RGN. n° 4. juillet août 2016. p. 62-65.
- G. Broner, E. Klein. « La perception des risques : un enjeu majeur pour les sciences et les technologies ». Rapport de l'Académie des technologies. 47 pages. www.up-magazine.info
- « Xylella : la bactérie tueuse d'oliviers ». En viendra-t-on à bout en Italie... En Corse ? ». Voir *l'Humanité Dimanche* 23.08.2016.
- L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) lors de son congrès (1-10 septembre 2016) a publié une étude avec la participation de 80 scientifiques qui montre que le surplus de dioxyde de carbone (CO2) met en danger la biodiversité marine, en particulier celle des espèces qui ont un squelette ou une coquille calcaire. Le CO2 provoque une acidification de l'eau qui induit une diminution des carbonates indispensables à la fabrication de coquilles. www.uicn-france.fr/congres-mondial-uicn

À LIRE ET DIFFUSER

La Revue du Projet n° 60, octobre 2016. Bradley Smith : « Aux racines de la théorie des communs » p 8-10.

l'Humanité. H. Bramey, A. Pagano, L. Foulquier : « La biodiversité, un combat de classe » 21.09.2016.

Naturellement. Revue du MNLE. n° 123, octobre 2016. Dossier sur la forêt. Article de A. Prone : « Le sol bien commun et enjeu stratégique » p. 23-27.

J.P. Kahane : « Le temps des grandes découvertes n'est pas révolu », *l'Humanité* 12.10.2016.

Progressistes n°13, Jeunesse, regards sur le progrès.

À VOIR

Les vidéos des trois débats publics du mois pour la biodiversité :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLmVbRi37dHo_acoKLyK_YIaQGEQIWzy_f

LIVRES ET PUBLICATIONS

La nationalisation de l'énergie, histoire d'un combat, René Gaudy, Ed. de l'Atelier. 2016. 203 pages

Économie de l'environnement et économie écologique, Eloi Laurent, Jaques Lecacheux Ed. Armand Colin. 2015. 200 pages

Valeurs de la biodiversité et services écosystémiques, P. Roche, I. Geijzendorffer, H. Levrel, V. Marris Ed. Quae. 2016. 218 pages

L'emprise des droits intellectuels sur le vivant, M. A. Hermitte, Ed. Quae. 2016. 146 pages

